

## ORIENTER OU LIMITER TOUT FACTEUR DE FRAGILISATION DES MILIEUX DUNAIRES



### ► Rappel de l'objectif :

Soutenir et optimiser la gestion écologique déjà en place sur les Dunes de Dragey.

Rechercher une compatibilité optimale entre la conservation du patrimoine naturel et le développement des activités humaines.

### ► Habitats et espèces concernés :

- Végétations annuelles des laisses de mer (code 1210) / - Dunes embryonnaires (code 2110) / - Dunes blanches (code 2120) / - Dunes grises (pelouses dunaires) (code 2130) / - Dépressions humides intradunales (code 2190).
- Triton crêté (code 1166) /- Barbastelle d'Europe (code 1308).
- Gravelot à collier interrompu (code A138) /- Tadorne de Belon (code A048).
- Elyme des sables (protection nationale).
- Rainette verte et Crapaud calamite (annexe IV de la directive Habitats).

### ► Secteurs concernés :

Dunes de Dragey.

### ► Descriptif des opérations et recommandations :

#### 51.1 Proscrire les prélèvements de sable et les dépôts sauvages.

Les prélèvements de sable et les dépôts sauvages de déchets accroissent, ici ou là, la fragilité du milieu ou entraînent la modification de la végétation surtout lorsqu'il s'agit d'apports de produits végétaux.

Il s'agit essentiellement d'une opération de veille, d'information et de sensibilisation sur la réglementation et la fragilité des milieux dunaires avec l'appui des communes (par exemple rappel de la réglementation en mairie ou sur site) et du garde du littoral (information et surveillance de terrain).

La fermeture physique de certains accès (par exemple au lieu-dit Obrey) à la dune permettra également, à terme, de limiter les impacts observés.

Comment :	🔍 Veille et suivi, 📢 Communication.
Qui	Maîtres d'ouvrage pressentis : Structure animatrice du DocOb, Conservatoire du littoral, SyMEL (au sein des terrains du Cdl).
et avec qui :	Partenaires : communes, communauté de communes.
Financement :	/
Priorité :	★★

## 51.2 Préciser le statut et l'état de conservation des habitats dunaires.

La fiche Orientation n°5 concernant les dunes de Dragey met en exergue une évolution défavorable du milieu dunaire. En effet, la charge de pâturage pratiquée depuis de nombreuses années a entraîné un enrichissement en matière organique sur la plupart des parcelles dunaires. Cet enrichissement du sol se traduit par un développement d'espèces prairiales et nitrophiles plus compétitives qui supplantent les espèces caractéristiques de la dune sensibles à la compétition. Il en résulte une diminution de l'intérêt botanique des dunes. Ainsi, de nombreux secteurs de la dune grise présentent des végétations évoluant vers des prairies eutrophes banales. Sur les 120 hectares environ du massif dunaire, seulement 50 hectares peuvent encore être caractérisés comme des habitats dunaires typiques (dunes grises et dunes blanches). Pour le reste, il s'agit dorénavant de prairies mésophiles dunaires.

Aussi, cette opération a pour objet la mise en place d'une étude visant à préciser l'état de conservation des habitats dunaires. Elle permettra d'adapter plus finement la gestion à mettre en place sur ce secteur, et ce, dans un objectif de maintien de la dune grise caractéristique voire de reconquête des espaces les plus dégradés.

Comment :	📄 Etude,
Qui et avec qui :	Maîtres d'ouvrage pressentis : DREAL Partenaires : Conservatoire du littoral, SyMEL, CBNB, Structure animatrice du DocOb, etc.
Financement :	Ministère en charge de l'écologie
Priorité :	★

## 51.3 Renforcer la conduite d'un pâturage dunaire extensif et restaurer les prairies dunaires.

Le pâturage, bien que souvent nécessaire, contribue néanmoins, sur certaines parcelles de dunes grises, à une évolution défavorable du milieu. En effet, la charge de pâturage pratiquée depuis de nombreuses années a entraîné un enrichissement en matière organique sur la plupart des parcelles dunaires. L'enrichissement du sol se traduit par un développement d'espèces prairiales et nitrophiles (ronces, orties, etc.) plus compétitives qui supplantent les espèces sensibles caractéristiques de la dune. Il en résulte une diminution de l'intérêt botanique des dunes. Ainsi, de nombreux secteurs de la dune grise présentent dorénavant des végétations ayant évolué vers des prairies mésophiles dunaires (cf. Orientation n°5, tome 2 : enjeux et orientations).

Afin de mieux cerner les relations entre le pâturage dunaire et son impact sur le milieu, un diagnostic des modalités de pâturage des dunes devra être préalablement mené. Il permettra de comparer l'état des parcelles dunaires et l'état du couvert végétal par rapport à la période, au chargement UGB/ha, au type d'animal présent et à la conduite de pâturage. Cette étude apportera des indices sur les pratiques extensives à privilégier et les efforts à fournir pour restaurer les prairies dunaires. Elle devra être menée concomitamment à l'opération 51.2 «Préciser le statut et l'état de conservation des habitats dunaires».

Si l'effort de gestion doit se concentrer prioritairement sur le maintien des dunes grises encore bien préservées, l'extensification des pratiques agricoles sur les dunes sera

favorable à l'ensemble des milieux dunaires et permettra d'envisager la restauration des prairies dunaires aujourd'hui dégradées.

En premier lieu, les Mesures Agri-environnementales Territorialisées constituent l'outil mobilisable pour encourager une adaptation des pratiques dans la mesure où les modalités qui y figureront permettront réellement d'améliorer l'état de conservation des habitats dunaires (chargement UGB/ha instantané faible).

En second lieu, il s'agira de poursuivre et de renforcer l'objectif déjà affiché dans le plan de gestion des dunes de Dragey qui consiste à augmenter la taille des parcelles aux besoins de l'exploitant, en cohérence avec la nature et la taille du cheptel destiné à être accueilli, et ce de manière à gommer progressivement le laniérage du foncier et à proposer une baisse de chargement sur l'ensemble de la parcelle constituée. Ce dernier point renvoie sur l'effort d'acquisition du Conservatoire du littoral qui doit être promu pour permettre le regroupement des parcelles et la mise en place de pratiques extensives pérennes. Il devra également être envisagé la possibilité d'exporter la charge de pâturage excédentaire hors du site. La mise en œuvre de ces actions devrait permettre, à terme, d'atteindre les objectifs de conservation des milieux dunaires.

Dans tous les cas, les réflexions à mener devront intégrer les préoccupations économiques et les systèmes d'exploitation des agriculteurs présents sur le site. L'étude agricole déjà initiée en 2008 par le SyMEL apportera à ce titre une base de travail essentielle.

Comment :	📄 Etude, 🤝 Instruction et collaboration.
Qui et avec qui :	Maîtres d'ouvrage pressentis : Conservatoire du littoral, SyMEL. Partenaires : Propriétaires, agriculteurs, chambre d'agriculture, DREAL, DDTM, CBNB.
Financement :	MAET, Conventions agricoles du Conservatoire du littoral.
Priorité :	★★

#### 51.4 Restaurer et entretenir les mares et les dépressions humides intra-dunaires.

Ces habitats d'intérêt communautaire représentent ou correspondent à de faibles surfaces mais présentent des enjeux écologiques pour lesquels il convient d'avoir une attention particulière. Ils sont présents çà et là au sein de la dune et du marais de la Claire-Douve. Le réseau de mares dunaires est peu important, notamment du fait de l'érosion marine qui a entraîné la disparition de bon nombre d'entre elles proches du rivage. Les mesures de restauration qui les concernent revêtent donc une importance particulière.

Il s'agit de compléter les actions déjà mises en place par le SyMEL (restauration de mares dunaires, étrépage de petites surfaces de dunes, etc.) qui ont permis d'obtenir des résultats probants en ce qui concerne les amphibiens en période de reproduction (8 espèces répertoriées au total, dont le Crapaud calamite et la Rainette arboricole, inscrits à l'annexe 4 de la directive « Habitats »).

L'objectif principal est le renforcement de la population de Triton crêté (non revu dans le site Natura 2000 depuis 2000). Aussi, cette opération de génie écologique devra au préalable faire l'objet d'une réflexion sur l'interconnexion du réseau de mares, notamment par une expertise plus fine des mares périphériques au site Natura 2000 dans lesquelles le Triton crêté est présent, et la prise en compte des corridors écologiques pour le déplacement des animaux au sein du réseau (à prendre en compte notamment

dans le cadre de l'opération 18.1 spécifique à l'amélioration des connaissances sur le Triton crêté).

Sur la base de cette expertise préalable, il s'agira essentiellement de rouvrir ou rajeunir les milieux en cours d'atterrissement par curage, décapage ou gestion de la végétation. Il pourra également être utile de continuer l'étrépage de placettes dans la dune sur la base de l'expérience déjà menée par le SyMEL ou encore de créer de nouvelles mares dunaires.

Comment :	Etude, Travaux de génie écologique.
Qui	Maîtres d'ouvrage pressentis : Structure animatrice du DocOb, Conservatoire du littoral, SyMEL.
et avec qui :	Partenaires : Collectivités territoriales et leurs groupements.
Financement :	Contrat Natura 2000 (cahiers des charges 8, 9, 10 et 11), Ministère de l'écologie pour l'expertise préalable
Priorité :	★

### 51.5 Etudier avec les parties prenantes la réduction du nombre de pistes d'entraînement au sein de la dune blanche.

Les différentes réunions de travail pour l'élaboration du DocOb ont mis en évidence la nécessité de définir un cadre précis en ce qui concerne les modalités de pratique équestre dans la dune. Deux constats amènent à considérer le contingentement de l'activité sur cet espace :


- L'entraînement des chevaux sur la dune vive a un impact non négligeable sur celle-ci. Il en résulte essentiellement une destruction directe du couvert végétal dunaire, là où prennent place les pistes, du fait du piétinement et de l'entretien de ces dernières.
- Les pistes permettent néanmoins de canaliser la fréquentation équestre et éviter ainsi un développement anarchique de passages au sein de la dune vive.

Aussi, il est nécessaire de mener, aujourd'hui, une réflexion approfondie avec les parties prenantes (cavaliers, collectivités et services de l'état) afin d'établir un cadre réglementaire pérenne qui prenne en compte tant les impératifs économiques de l'activité que la conservation du milieu dunaire.

Elle devra s'articuler autour de deux axes, à savoir :

- L'intégration de cette problématique dans le contexte du développement économique du secteur équestre au sein de l'intercommunalité (projet de centre équestre, etc.).
- La réduction du nombre de pistes d'entraînement au sein de la dune vive, s'accompagnant des travaux de réhabilitation nécessaires.

L'engagement des professionnels équestres dans la mise en œuvre d'une étude d'incidence Natura 2000 pour juger de l'impact de l'activité et envisager les mesures adéquates pour la rendre compatible avec la préservation du milieu, sera un gage de réussite de cette opération.


Comment :	 Instruction et collaboration.
Qui et avec qui :	Maîtres d'ouvrage pressentis : DDTM. Partenaires : Professionnels de l'équitation (GIE Centre d'Obstacle), Structure animatrice du DocOb, DREAL, Conservatoire du littoral, collectivités territoriales et leurs groupements.
Financement :	Intégré à la mission d'animation du DocOb (Crédit Etat et FEADER).
Priorité :	★★★

### 51.6 Etendre la zone de préemption à l'ensemble du périmètre d'acquisition du Conservatoire du littoral et poursuivre l'effort d'acquisition.





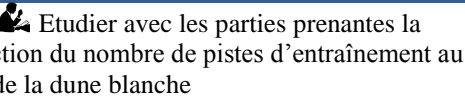
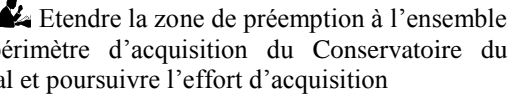
Depuis la mise en œuvre du plan de gestion des dunes de Dragey, des progrès notables en matière de pratiques agricoles ont été constatés sur les parcelles du Conservatoire du littoral où la gestion tend progressivement vers un usage extensif.

Néanmoins, la pression de pâturage observée sur le site reste en moyenne assez forte et ne permet pas d'atteindre pleinement les objectifs de conservation des dunes. En effet, les allègements de charge sur les terrains du Conservatoire du littoral ont souvent été suivis d'un transfert d'animaux sur les terrains privés. Cette problématique s'explique à la fois par le mitage de l'arrière-dune et du marais de la Claire-Douve en petites parcelles, et par l'impossibilité des exploitants à diviser leur troupeau pour minimiser la pression à l'hectare.

Aussi, afin de renforcer l'objectif déjà affiché qui consiste à ajuster la taille des parcelles aux besoins des exploitants (cf. opération 51.3) l'effort d'acquisition du Conservatoire doit être favorisé par la mise en place d'une zone de préemption sur l'ensemble du périmètre d'acquisition (seule les communes de Dragey et Saint-Jean-le-Thomas sont concernées, Genêts en étant déjà pourvu).

Comment :	 Instruction et collaboration.
Qui et avec qui :	Maîtres d'ouvrage pressentis : Conservatoire du littoral Partenaires : Communes, SyMEL
Financement :	/
Priorité :	★★★

► **Récapitulatif :**

Opération	MO*	Financement	Priorité
51.1  Proscrire les prélèvements de sable et les dépôts sauvages.	N.2000* / Cdl* / SyMEL*	/	★★
51.2  Préciser le statut et l'état de conservation des habitats dunaires.	DREAL*	Etat*	★
51.3  Renforcer la conduite d'un pâturage dunaire extensif et restaurer les prairies dunaires.	Cdl / SyMEL	MAET*	★★
51.4  Restaurer et entretenir les mares et les dépressions humides intra dunaires.	N.2000 / Cdl / SyMEL	Etat / Contrat Natura 2000	★
51.5  Etudier avec les parties prenantes la réduction du nombre de pistes d'entraînement au sein de la dune blanche	DDTM*	Mission d'animation du DocOb*	★★★
51.6  Etendre la zone de préemption à l'ensemble du périmètre d'acquisition du Conservatoire du littoral et poursuivre l'effort d'acquisition	Cdl	/	★★★

\*MO : Maitre(s) d'ouvrage(s) pressenti(s).

\*N.2000 : Structure animatrice du DocOb.

\*Cdl : Conservatoire du littoral

\*SyMEL : Syndicat Mixte des Espaces Littoraux de la Manche.

\*Etat : Ministère en charge de l'écologie.

\*DDTM : Direction Départementale des Territoires et de la Mer.

\*DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement.

\* MAET : Mesure Agro-environnementale territorialisée

\*Mission animation du DocOb : Crédits Etat et FEADER.